

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION-  
(Séance publique)**

Le 11 septembre 2024

Le comité de vérification s'est réuni le **11 septembre 2024** de **17 h 00 à 17 h 05** et de **17 h 21 à 17 h 49** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

<b>Membres du Conseil</b>	M. Benoit Fortin, Vice-président du Conseil Président du comité de vérification M <sup>me</sup> Geneviève Oger, Présidente du Conseil M. David Paradis, Conseiller scolaire
<b>Membres externes</b>	M <sup>me</sup> Fatoumata Ba ( <b>absente</b> ) M <sup>me</sup> Alvyde Ndzana
<b>Membres de l'Équipe provinciale de vérification interne</b>	M <sup>me</sup> Joëlle Huneault, Dirigeante principale M <sup>me</sup> Nathalie Ducharme, Vérificatrice interne sénior M <sup>me</sup> Soumaya Lahsaini, Vérificatrice interne sénior
<b>Membres de l'administration du CS Viamonde</b>	M. Michel Laverdière, Directeur de l'Éducation par intérim M. Jason Rodrigue, Surintendant des services corporatifs et trésoriers M <sup>me</sup> Corine Céline, Secrétaire de séances

**Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :**

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/Docs\\_PUB\\_CV\\_-9\\_sept\\_2024.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Docs_PUB_CV_-9_sept_2024.pdf)

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le Conseiller Fortin souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'appel des membres.

**2. AFFAIRES COURANTES :****2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Oger, appuyée par, M<sup>me</sup> Alvyde Ndzana, propose :

**QUE** l'Ordre du jour du 11 septembre 2024 soit approuvé.

**ADOPTÉE****2.2 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflits d'intérêts.

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)  
11 septembre 2024**

**2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024**

Le conseiller Paradis, appuyé par, la conseillère Oger propose :

**QUE** le Procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUIN 2024**

Aucune question découlant du procès-verbal de la réunion du 4 juin 2024.

**3. SÉANCE HUIS CLOS**

À 17 h 05, la conseillère Oger, appuyée par M<sup>me</sup> Ndzana, propose :

**QUE** le Comité de Vérification public passe en séance à huis clos.

**ADOPTÉE**

À **17 h 21**, les membres du Comité de Vérification reprennent la séance publique

**4. CHARTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

M. Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier, présente le rapport. La charte du comité de vérification doit être approuvée annuellement. M. Rodrigue souligne qu'il n'y a pas eu de modification.

La conseillère Oger, appuyée par le conseiller Paradis, propose :

**QUE** le rapport sur la *Mise à jour de la Charte du comité de vérification en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**QUE** le Comité de vérification recommande au Conseil l'approbation de la Charte du Comité de vérification telle que présentée sans modification.

**ADOPTÉES**

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)  
11 septembre 2024**

**5. NORMES INTERNATIONALES D'AUDIT INTERNE**

M<sup>me</sup> Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI présente au comité de vérification la mise à jour des normes internationales d'audit interne publiée en janvier 2024.

M<sup>me</sup> Ndzana, appuyée par la conseillère Oger, propose :

**QUE** le rapport sur *Les Normes internationales d'audit interne en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**ADOPTÉE**

**6. CHARTE D'AUDIT INTERNE DE L'ÉQUIPE PROVINCIALE DE VÉRIFICATION INTERNE (ÉPVI)**

M<sup>me</sup> Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur la Charte d'audit interne de l'Équipe provinciale de vérification interne.

Elle précise que cette charte remplace le document anciennement nommé *Mandat de vérification interne* à la suite de la mise à jour des normes d'audit interne.

Le conseiller Paradis, appuyé par la conseillère Oger, propose :

**QUE** le rapport sur la *Charte d'audit interne de l'ÉPVI en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**QUE** la Charte d'audit interne de l'ÉPVI soit approuvée tel que présenté.

**ADOPTÉES**

**7. PLAN OPÉRATIONNEL 2024-2025 DE L'ÉPVI**

M<sup>me</sup> Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur le plan opérationnel pour l'année 2024-2025 de L'Équipe provinciale de vérification interne.

La conseillère Oger, appuyée par M<sup>me</sup> Ndzana, propose :

**QUE** le rapport sur le *Plan opérationnel 2024- 2025 de l'ÉPVI en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**ADOPTÉE**

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)  
11 septembre 2024**

**8. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE VÉRIFICATION POUR L'ANNÉE 2023-2024**

M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier, présente le rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024 préparé par l'administration.

La version sommative sera soumise au Ministère par l'entremise de leur portail en ligne.

Le président du comité, le conseiller Fortin, autorise sa signature pour attester que le Comité de vérification acquitte ses fonctions et responsabilités découlant du Règlement de l'Ontario 361/10.

M<sup>me</sup> Ndzana, appuyée par le conseiller Paradis, propose :

**QUE** le *Rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024 en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**QUE** le Comité de vérification approuve le Rapport annuel du Comité de vérification pour l'année 2023-2024 pour présentation au Conseil et au ministère de l'Éducation.

**ADOPTÉES**

**9. ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES PROJETS DE VÉRIFICATION INTERNE**

M<sup>me</sup> Joëlle Huneault, dirigeante principale de l'ÉPVI, présente le rapport sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne pour l'année 2024-2025.

La conseillère Oger, appuyée par M<sup>me</sup> Ndzana, propose :

**QUE** le rapport sur *l'État de l'avancement des projets de vérification interne en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**ADOPTÉE**

**10. L'ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE PROVINCIALE DE VÉRIFICATION INTERNE PAR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le comité de vérification se doit de compléter une évaluation du rendement de l'équipe provinciale de vérification interne (ÉPVI) afin de fonder les objectifs et le rendement de l'équipe provinciale pour l'année 2023-2024.

La présidence du Comité de vérification est demandée, en collaboration avec les membres du Comité de vérification, de compléter l'évaluation.

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)  
11 septembre 2024**

Les résultats du sondage seront présentés lors de la rencontre prévue du Comité de vérification en novembre.

Le conseiller Paradis, appuyé par la conseillère Oger, propose :

**QUE** le rapport intitulé *Évaluation de l'Équipe provinciale de vérification interne par le Comité de vérification en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**QUE** la présidence du Comité de vérification, en collaboration avec les membres du Comité de vérification, complète et soumette avant le 28 octobre 2024 le sondage intitulé *Évaluation de l'équipe régionale de vérification interne - Comité de vérification au surintendant des services corporatifs et trésorier*.

**ADOPTÉES**

**11. AUTO-ÉVALUATION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

M. Jason Rodrigue, surintendant des services corporatifs et trésorier explique aux membres du Comité qu'ils sont demander de remplir le formulaire d'auto-évaluation et le soumettre au surintendant des services corporatifs avant le 28 octobre 2024.

Un sommaire des résultats, ainsi que les commentaires reçus seront présentés lors de la prochaine rencontre du comité de vérification.

M<sup>me</sup> Ndzana, appuyée par la conseillère Oger, propose :

**QUE** le rapport sur *l'Auto-évaluation du comité de vérification en date du 11 septembre 2024* soit reçu.

**QUE** le mandat des membres du comité de vérification remplisse le formulaire d'auto-évaluation et le soumette au surintendant des services corporatifs et trésorier avant le 28 octobre 2024.

**ADOPTÉES**

**12. RÉCEPTION EN PUBLIC DES RAPPORTS TRANSFÉRÉ DE LA SÉANCE  
HUIS CLOS :**

- Rapport sommaire des résultats du mandat de conformité portant sur la NPP 59 -Administration des tests psychologiques et évaluation des élèves
- Rapport sommaire des suivis de la mise en œuvre des plans d'action de l'administration

Le conseiller Paradis, appuyé par M<sup>me</sup> Ndzana, propose :

**Réunion du comité de vérification - (Séance publique)  
11 septembre 2024**

**QUE** les recommandations transférées de la séance huis clos soit reçue.

**ADOPTÉE**

**13.** Les dates des prochaines rencontres du comité de vérification se tiendront à 17 h sur TEAMS :

- 11 novembre 2024
- 3 février 2025
- 9 juin 2025

Le président du comité, le conseiller Fortin, demande aux membres du Comité de faire parvenir les sujets de formations qu'ils souhaitent recevoir en lien avec le comité de vérification.

**14. LEVÉE DE LA RÉUNION**

À **17 h 49**, l'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Oger, appuyée par M<sup>me</sup> Ndzana, propose :

**QUE** la réunion soit levée.

**ADOPTÉE**

Le président du comité  
**Benoit Fortin**

Surintendant des services  
corporatifs et trésorier  
**Jason Rodrigue**